



Interdiction de faire des feux à ciel ouvert même avec un foyer muni d'un pare-étincelles

*Appel à la prudence : indice de danger d'incendie **EXTRÊME***

Sainte-Julienne, mercredi 9 juin 2021 – L'indice de danger d'incendie de la SOPFEU indique EXTRÊME dans notre région aujourd'hui. La chaleur élevée des derniers jours, la sécheresse et l'annonce de très peu de précipitations obligent le Service de sécurité incendie de Sainte-Julienne à suspendre l'émission de permis pour feu à ciel ouvert. Par **cet avis, il est également interdit de faire des feux avec un foyer muni d'un pare-étincelles**, et ce, à compter de maintenant **et jusqu'à nouvel ordre**. Une simple étincelle peut causer rapidement un feu de broussaille et occasionner des dommages considérables.

La collaboration de tous est essentielle pour que l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert soit respectée. Merci de respecter cet avis de prévention.

- 30 -

Source :
Amélie Huneault
Chef des communications
amelie.huneault@sainte-julienne.com
450 831-2688, poste 7191
www.sainte-julienne.com